

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

**FAIT DIVERS**

### LA FEMME CROCODILE

P.4

Le PNUD et l'OMS  
renforcent le système  
sanitaire togolais **P.2**

**Eliminatoires CAN Gabon 2017 / Togo 5 - Djibouti 0 :**

## Une large victoire qui envoie les Eperviers au Gabon

### "Le Togo est fier de vous", dicit le président Faure Gnassingbé



Le Président Faure Gnassingbé



Les Eperviers du Togo

**La 354<sup>ème</sup> édition de la fête Epé-ékpé célébrée entre cailloux et gaz lacrymogène :**

## Le mythe d'une pierre sacrée est tombé ?

P.4

**Au lieu d'une pierre les Guins en ont pris deux. Quel scandale !**



Le Roi Folly Bébé



La pierre sacrée



Ni-Mantché

**Sommet de l'UA sur la Sécurité maritime à Lomé :**

## De la nécessité de mobiliser tous les acteurs pour le succès de la rencontre

P.7

**Ministère du développement à la base :**

## Des programmes des jeunes : Une riposte à la pauvreté au Togo

P.6



Mme Victoire Dogbé, ministre en charge de la Jeunesse

**M. Jean ADOLEHOUME, DRH CIMTOGO :**

"La principale question est de savoir pourquoi ce concurrent nigérian exporte du ciment vers le Togo alors que l'importation du ciment est interdite vers le Nigéria ceci malgré le fait qu'on soit tous membres de la CEDEAO."

P.5



Jean ADOLEHOUME, DRH de CIMTOGO

# Le PNUD et l'OMS renforcent le système sanitaire togolais

**Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) ont octroyé au gouvernement, en ce début de semaine, des matériels de santé et informatiques d'une valeur respectivement de 29 millions de FCFA et 920 millions de FCFA. Ces dons visent à pallier les faiblesses liées au système sanitaire ne ce qui concerne les maladies épidémiologiques.**



Pour le ministre de la Santé, le Professeur Moustapha Mijiyawa, ces dons viennent renforcer les capacités de son département dans la gestion des épidémies et d'autres menaces

de santé publique au Togo. Il a remercié les donateurs et rappelé que les défis liés aux équipements et infrastructures rendent le système sanitaire faible et incapable de garantir un accès aux soins équitables à l'ensemble des citoyens. Selon lui, leur geste permettra aux différents acteurs d'agir en conséquence

de façon efficace pour le bien des populations.

La représentante résidente du PNUD, Khadiata Lo N'Diaye, a indiqué pour sa part que ces matériels permettront de faire des saisines précoces et de partager à temps les informations ; ce qui permettra de trouver des solutions le plus tôt possible. Il s'agit donc " de promouvoir un centre opérationnel de gestion des urgences pour être au plus près de la réponse, d'être en mesure de déclencher un dispositif efficace lorsque l'épidémie se déclenche ", a-t-elle fait savoir

Quand à la représentante de l'OMS au Togo, Dr Lucile IMBOUA, au sortir de la crise de la fièvre hémorragique de Lassa,

" il est apparu qu'un renforcement des structures sanitaires devait se faire pour l'isolement des malades, non seulement la fièvre hémorragique de Lassa mais toutes les épidémies et les maladies hautement contagieuses. A côté de cela, il est aussi apparu la nécessité d'aider la coordination du Comité National de gestion des Urgences à fonctionner "

Rappelons que depuis deux ans, l'OMS vient en appui au gouvernement en matière de renforcement des ressources humaines et des structures de santé à travers les régions à la suite de l'apparition des crises épidémiologiques.

**Espoir**

## De nouvelles perspectives pour les demandeurs d'emploi au centre d'une conférence de l'ANPE à Lomé

Cette conférence rassemble des directeurs et des équipes de directions des services publics d'emploi de nombreux pays mais

aussi des spécialistes issus des organisations internationales des secteurs public et privé, d'associations et a été ouverte par le

ministre délégué auprès du ministre des Enseignements primaires et secondaires chargé de l'Enseignement Technique et de

la formation professionnelle, Georges Aidam représentant le Premier ministre.

Placée sous le thème " partenariats locaux au service des demandeurs d'emploi et des entreprises ", cette rencontre

initée par l'ANPE vise à partager les pratiques sur les questions de l'employabilité et à envisager les modalités de partenariats entre les demandeurs d'emploi et les entreprises. Ces partenariats locaux visent des systèmes de coopérations durables entre les parties prenantes, les organismes publics, parapublics, privés ou associatifs pour développer et mettre en œuvre des politiques locales d'emploi.

Il sera donc question, au cours de cette conférence qui prend fin aujourd'hui, de comprendre et anticiper les exigences du marché du travail local (les capacités, les compétences, les profils) afin de mettre en place des actions pertinentes et une véritable politique de partenariats et que chacun sur son champ de compétences puisse contribuer à la résorption du chômage et de la pauvreté.

Plusieurs personnalités, notamment les ministres Gilbert Bawara et Victoire Dogbé, respectivement de la Fonction publique et du Développement à la base, ainsi que le directeur de l'ANPE, feront une communication sur la problématique des partenariats locaux au service des demandeurs d'emploi.

Au total plus d'une dizaine de pays étrangers sont représentés à cette conférence parmi lesquels on peut citer la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Cameroun, le Canada, la Turquie ainsi que les organisations internationales telles que l'ONU, l'OCDE.

**E.D**

## La Journée internationale de l'alphabétisation :

### La 50e édition célébrée autour du thème " Lire le passé, écrire le futur "

Chaque 8 septembre, le monde entier célèbre la Journée de l'alphabétisation. A cette 50ème édition, le thème choisit est " Lire le passé, écrire le futur ". Les chiffres mondiaux d'alphabétisme sont toujours élevés. 758 millions adultes dans le monde ne savent ni lire, ni écrire avec au moins 2/3 qui sont des femmes et des jeunes filles. 124 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Au Togo, le taux d'analphabétisme est estimé à 43,3%, soit 977.000 personnes d'après l'enquête MICS 2010.

" L'éradication de l'analphabétisme est incontournable si le Togo veut atteindre l'émergence à l'horizon 2030 ", a souligné le ministre en charge de l'alphabétisation, Tchabinandji Kolani Yentcharé, dans son message de

circonstance.

Selon elle, pour écrire un avenir meilleur à travers la lecture du passé, la participation active et collective de toutes les forces de la nation est plus que nécessaire. " L'alphabétisation est un droit fondamental, l'effort au service de la dignité humaine, un moyen pour accéder à l'autonomisation, surtout des femmes et une base pour construire des sociétés durables ", a-t-elle indiqué.

Elle a ajouté que l'Etat togolais, avec l'appui de ses partenaires, a entrepris des actions " novatrices " dans la perspective d'améliorer les performances d'alphabétisation. Ces actions sont prises en compte dans la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), la lettre de politique de l'éducation, le plan sectoriel de l'éducation et la stratégie nationale



de l'alphabétisation et d'éducation non formelle.

Rappelons que cette 50ème édition de la Journée internationale de l'alphabétisation coïncide avec la première année de mise en œuvre des 17 objectifs de développement durables (ODD).

L'apothéose de ce 50ème anniversaire aura lieu le 15 septembre en différé à Djarkpanga dans la préfecture de Mò au nord du Togo avec plusieurs actions au programme.

**Carole AGHEY**

## La start-up C.C.A offre des fournitures scolaires à des enfants orphelins d'Agoé-Togomé

La start-up C.C.A a offert à des dizaines d'enfants orphelins des fournitures scolaires le 03 septembre dernier à Agoé-Togomé (banlieue de Lomé).

Ce don d'une valeur de cent mille de FCFA est composé de cahiers, de crayons, d'ensembles-géométrie, de règles, de bics, etc. Les bénéficiaires sont des apprenants de différents niveaux scolaires, notamment, du primaire au lycée.

Pour le promoteur, Fidel Akoli, le geste à l'endroit des enfants orphelins à quelques semaines de la rentrée des classes relève de la volonté de start-up de contribuer à l'éducation des jeunes, notamment, des jeunes filles. " L'action est

modeste, simple mais symbolique et pleine de sens ", a-t-il indiqué.

" Nous avons constaté que dans le quartier, beaucoup d'enfants sont abandonnés, la plupart ont laissé leurs études par faute de soutien. C'est pour venir à leur aide, que nous avons rassemblé les moyens, bien que modestes, pour soutenir ces enfants orphelins ", a ajouté M. Akoli.

Les bénéficiaires ont salué le geste et remercié le donateur pour son engagement en faveur des orphelins. " A quelques jours de la rentrée, je ne savais quoi faire, ma maman n'ayant pas les moyens pour m'acheter les fournitures scolaires.

Voilà qu'aujourd'hui, j'ai reçu assez de cahiers et tout ce dont

j'ai besoin pour faire une belle rentrée comme les autres élèves ", s'est réjouie Gloria Ijaton, élève en classe de 3ème.

Dans la foulée de cette remise de don, une trentaine de jeunes apprenants ayant suivi des cours d'initiation en informatique a reçu l'attestation de fin de formation.

La Directrice exécutive de C.C.A, Sahafatou Tchakalla a souligné que le programme vacances utiles est initié toutes les vacances pour démystifier l'usage de l'ordinateur au Togo. " A ce jour, plus d'une centaine d'apprenants ont été déjà initiés et maîtrisent l'utilisation de l'ordinateur ", a-t-elle ajouté.

Pour elle, avec CCA, c'est la solution clé en main aux problè-

mes informatiques. Etudiants, élèves, fonctionnaires et simples ouvriers ont accès à l'internet à tarif social et sont formés.

Spécialisée dans les prestations de service informatique, bureautique, restauration, vente de produits alimentaires, Gaz, transfert d'argent (WARI, FLOOZ), C.C.A est une start-up à vocation sociale visant à offrir des services de proximité.

Elle s'est donné pour ambition d'être un centre d'incubation pour les jeunes entrepreneurs en vue de leur permettre de faire - valoir leurs idées entrepreneuriales et d'impacter positivement la communauté à travers les solutions et applications créées pour répondre à tous besoins exprimés.

**Carole AGHEY**

CHRONIQUE  
de la Semaine

Directeur de la  
Publication

REDACTION

Imprimerie St Louis  
Tirage : 2000 ex.

Eliminatoires CAN Gabon 2017 / Togo 5 - Djibouti 0 :

# Une large victoire qui envoie les Eperviers au Gabon

## "Le Togo est fier de vous", dicit le président Faure Gnassingbé

Dans un message adressé aux Eperviers, le président Faure Gnassingbé exprime toute son admiration pour l'exploit réalisé par nos ambassadeurs le dimanche dernier lors de la sixième et dernière journée des éliminatoires en qualifiant le pays pour la phase finale de la CAN Gabon 2017, alors même que l'on ne misait plus trop sur leur qualification. Grâce à cette large victoire, les Eperviers réussissent à arracher la seconde place de meilleur deuxième convoitée par les Ecureuils du Bénin qui, eux, ont malheureusement perdu à Bamako, au Mali : 2-5.

### Le film du match

Avant cette dernière journée le week-end dernier, les chances de qualification du Togo à la prochaine CAN étaient minces. Mais les joueurs et le staff voulaient finir ces qualifications sur une bonne note même si avant le coup d'envoi le à Kégué, ils n'avaient pas leur destin dans leurs seules mains. Leur sort se jouait en effet en trois lieux : à Lomé, à Bamako où les Ecureuils du Bénin (encore en lice pour l'une des deux places de meilleure deuxième) et les Aigles du Mali (déjà qualifiés) et à Brazzaville où La RD Congo a défait la Centrafrique (4-1). Mais les dieux du football ont choisi le Togo d'Adébayor, pour compléter la liste des seize nations devant prendre part à la grande messe du football continental en 2017 au Gabon.

Au coup d'envoi, les poulains du technicien français Claude Le Roy ne se sont pas beaucoup posé

de questions. C'est Bossou Vincent qui a montré le chemin des fillets à ses coéquipiers en ouvrant la marque à la 24e minute de la partie suite à une phase de jeu sagement harmonisée par l'attaquant togolais Serge Gakpé. Mathieu Dossevi (44èmn) va enfon-

verrou djiboutien par l'entremise d'Agbenyiadan Komlan qui signe pour ce match un doublé magnifique (87è et 90è mn).

Même si entre temps, le capitaine des Eperviers s'est montré maladroit sur un penalty qu'il a lui-même provoqué et obtenu à l'heu-

(5 buts à 2) alors que la RD Congo a renvoyé la Centrafrique à la maison grâce à sa victoire sans appel (4 buts à 1).

### Gérer l'après-qualification

Après l'euphorie de la qualification à la CAN

novembre. Ensuite il faut continuer le projet de détection ou de recherche des binationaux qui ont un plus à apporter à ce pays qui n'a plus eu de championnat il y a plus de deux ans. Et enfin, il importe d'insister sur le travail assidu et rigoureux avec l'effectif des Eperviers présents actuellement.

En somme, bien que les chances de qualification du Togo fussent infimes, lors de cette ultime journée des qualificatifs pour la prochain-



cer le clou juste avant la mi-temps. Deux à zéro, c'est le score à la fin des premières 45 minutes.

Du retour des citrons, les Eperviers mettent le pied sur le ballon mais les Requins Bleus de Djibouti résistent avant de céder finalement une nouvelle fois à la 52è minute ; leur bourreau est Fo Doh Laba. L'entrée en jeu de Bebou lhalas et d'Agbégniadan va donner un peu plus de tonus au jeu togolais. Les Togolais se montrent plus remuants et présents dans tous les compartiments du jeu et finissent par sauter le

re de jeu, l'on retiendra néanmoins qu'il s'est montré disponible sur l'ensemble du match et a distillé de belles passes à ses coéquipiers. Il a été d'ailleurs le passeur décisif sur trois buts.

Au final, le Togo s'assure une victoire honorable de 5 buts à 0 devant le Djibouti et se met en pôle position. En ce moment précis, ses adversaires, notamment le Bénin et la Centrafrique mordaient eux la poussière respectivement à Bamako et à Brazzaville. Le Mali, déjà qualifié, disposait du Bénin

Gabon 2017, il faut tout de suite redescendre sur terre pour se préparer au mieux en vue de nous éviter une énième participation stérile à une phase finale de la CAN. Il faudrait au Togo dépasser le cap des quarts de finale atteint lors de la l'édition 2013 en Afrique du Sud. Mais pour cela, il faut mettre les moyens conséquents dans les préparatifs de cette prochaine CAN. Il faut, comme le dit si bien le coach des Eperviers, Claude Le Roy, se lever tôt, d'abord disputer les matches amicaux aux dates FIFA d'octobre et de

ne CAN au Gabon en 2017, les Eperviers ont su tirer leur épingle du jeu grâce à un concours de facteurs qui leur étaient tout simplement favorables. Ce qui n'a pas laissé indifférent même les plus hautes autorités du pays qui ont extériorisé leur affection pour le sport roi. Il faut maintenant profiter de cette qualification pour permettre au pays de se hisser aux rangs des grandes nations de football au plan continental et pourquoi pas mondial.

JPB

# La 30<sup>e</sup> édition de la fête Epé-ékpé célébrée entre cailloux et gaz lacrymogène : Le mythe d'une pierre sacrée est tombé

Le premier clan composé du roi Foly Bébé, des chefs de la localité et de certains prêtres traditionnels, a opté pour une célébration sobre. Ce clan a décidé de faire juste les cérémonies en prenant la pierre et en accomplissant quelques rituels sans fanfare ni trompette pour se mettre à l'abri problèmes et autres désagréments qui profilaient à l'horizon. Ce qui a été fait très tôt le matin.

Mais cette option n'était pas du goût de l'autre clan qui tenait à une célébration festive dans la grande ambiance habituelle. Ce groupe est incarné par le prêtre Ni-Mantché qui a été pourtant déchu de ses fonctions par le roi Foly Bébé.

Fort du soutien de certains prêtres et cadres du milieu, il a défié le roi en organisant à son tour la prise d'une autre pierre dans l'après-midi. Les images diffusées par la télévision nationale étaient celles de la manifestation organisée par le prêtre Ni-Mantché dans une ambiance de fête en présence des invités et de certains cadres du milieu. Mais ce qui a précédé les festivités étaient très regrettable.

Le groupe Ni-Mantché a rencontré une résistance des partisans du roi qui ne voulaient pas le laisser rentrer dans la forêt sacrée pour prendre une seconde pierre car selon la tradition, c'est une seule pierre qui doit être prise dans l'année et non deux. Mais étant le prêtre qui organise d'habitude la procession de la prise de la pierre et sachant qu'il y a encore d'autres pierres dans la forêt sacrée, Ni-Mantché ne s'est pas privé de cette occasion pour défier le roi en procédant à la prise de la seconde pierre. Mais cela s'est fait à coups de cailloux et de gaz lacrymogène.

Evidemment, face à cette bataille rangée entre les deux groupes, les forces de sécurité étaient obligées d'intervenir pour éviter le pire. C'est dans ce climat très agité que la deuxième pierre a été prise par le clan Ni-Mantsé, offrant ainsi deux pierres à l'édition 2016 de la fête traditionnelle Ekpé-Sosso. Or lorsqu'on sort la pierre sacrée de la forêt, sa couleur détermine ce qui va arriver au cours de la nouvelle année chez les Guins.



La première pierre prise le matin était de couleur blanche et prédisait l'abondance tout en invitant la population à la prudence, surtout les pêcheurs ; tandis que la seconde pierre que certains qualifient de "pierre lacrymogène", était très blanche, annonçait une bonne année et avec interdiction aux femmes des avortements au risque de trépasser. Que comprendre de ce spectacle que les dignitaires Guins nous offrent avec deux pierres et deux messages différents ? Il va sans dire que le mythe de cette pierre sacrée reste un sujet à caution.

Selon les explications, lorsqu'on prend la pierre, celle-ci disparaît à l'issue du rituel et ne réapparaît que l'année suivante. Seuls les initiés dotés de forces mystiques peuvent rentrer dans la forêt et procéder à la recherche de la pierre. Si l'on doit s'en tenir à cette légende, après la prise de la première pierre le matin (alors que selon la tradition c'est le soir qu'on procède à ce rituel d'après certaines sources), il n'est pas possible de prendre une deuxième pierre dans la même journée, voire dans la même année. L'on se demande alors laquelle des deux pierres prises cette année est vraie.

A l'allure où vont les choses, l'on risque l'année prochaine de prendre trois, voire cinq pierres avec des messages différents. L'édition de cette année de la fête des Guins a été tout simplement un scandale qui couvre de honte le peuple Guin.

## Des intérêts à l'origine de ce désordre !

Selon nos recoupements, cette bataille rangée entre les deux camps est liée à une affaire de gros sous.

tion ne peut venir que de l'intérieur. Mais ce qui est sûr, le mythe de la pierre sacrée est tombé. C'est ce qui a amené Adj Lambert, un paysan Lamba à ironiser : " Nous avons beaucoup de pierres avec plusieurs couleurs chez nous. Si les gens d'Aného n'en possèdent plus dans leur forêt, nous pouvons leur en procurer gratuitement ". Ce qui est évident, c'est que la forêt sacrée n'a plus une seule pierre mystique mais plusieurs pierres

naturelles. Désormais, c'est à chacun sa pierre.

Des efforts doivent être déployés de part et d'autres des camps rivaux dans le sens de transcender les intérêts égoïstes pour conférer à cette fête tri centenaire, toute la sacralité requise. C'est à ce prix que Epé Ekpé, retrouvera sa place dans le concert des célébrations traditionnelles du Togo.

Aliziu Dominique

## Fait divers

En effet, feu général Gnassingbé Eyadema débloquent plusieurs millions de FCFA pour l'organisation des festivités d'Ekpéssosso. Tous les prêtres traditionnels repartaient avec une enveloppe et leurs invités du Ghana étaient également aux bons soins. Le président Faure Gnassingbé a perpétué cette tradition. C'est justement les deux chefs de clan, en l'occurrence le roi Foly Bébé et le prêtre Ni-Mantché qui géraient dans l'opacité ces fonds avec certains cadres du milieu. Qu'est-ce qui a créé la pomme de discorde pour que le roi décide de déchoir son acolyte et fidèle ami Ni-Mantché ? Nos tentatives de voir le fond de la discorde n'ont pas abouti. Mais certaines personnes nous ont laissé entendre que le prêtre Ni-Mantché était devenu si puissant qu'il imposait sa volonté au roi.

D'autres racontent que le prêtre fait tellement d'affaires et engrange des sous dont il ne rend pas compte au roi. Mais pour certains sûrement proches de l'ANC, c'est la pierre de l'édition 2015 peinte en bleu ciel avec des foulards et l'accoutrement des femmes danseuses de la même couleur qui serait la goutte d'eau qui a débordé le vase.

Et justement, c'est le prêtre Ni-Mantché qui serait à la manœuvre selon ses détracteurs avec la complicité de certains cadres du milieu. Comment les chercheurs de la pierre pouvaient-ils deviner que la pierre serait de couleur bleu ciel pour porter les foulards de la même couleur ?

Tout porte à croire qu'aucune personne étrangère n'est à l'origine de ce spectacle déshonorant servi par certains fils Guins. C'est un problème interne au peuple Guin dont la solu-

M. Jean ADOLEHOUME, Directeur Administratif et des Ressources Humaines à CIMTOGO:

**“La principale question est de savoir pourquoi ce concurrent nigérian exporte du ciment vers le Togo alors que l'importation du ciment est interdite vers le Nigéria ceci malgré le fait qu'on soit tous membres de la CEDEAO.”**



début d'année prochaine CIMTOGO Kara).

Le groupe a ainsi investi au Togo dans le quinquennat en cours près de deux cent milliards de francs CFA.

**Parlant de coût des paquets de ciment au Togo, qu'est-ce qui explique la différence de prix entre les produits DANGOTE et ceux des sociétés togolaises ?**

Tout d'abord il faut savoir qu'au Togo c'est l'Etat qui fixe le prix du ciment.

Le prix de la tonne de ciment TORO classique de CIMTOGO, le CPJ 35 est fixé à 81000F CFA, celui du ciment TORO spécial, le CPA 45 est fixé à 92000F CFA la tonne depuis le 09 juillet 2008 par un arrêté ministériel suite à une décision prise en conseil des Ministres.

Le ciment du concurrent nigérian dont vous parlez est subventionné par son pays d'origine.

De plus avec la chute du Naïra, la monnaie nigériane, les coûts de production ont baissé.

Enfin le conditionnement en sacs plastiques du ciment du concurrent nigérian, contrairement à toutes les normes nationales et internationales en vigueur en matière environnementale amoindrit les coûts d'emballage.

**Peut-on parler dans ce cas de concurrence déloyale ?**

Tout à fait. C'est ce qu'on appelle le Dumping commercial.

Selon la définition qui en est donnée, " c'est une pratique fréquente dans le commerce international, permettant à des entreprises exportatrices de s'implanter sur un marché nouveau, où les habitudes des consommateurs ne leur permettraient pas de vendre leurs produits s'ils étaient proposés au même prix que ceux de leurs concurrents locaux. Cela

peut conduire à des ventes à un prix inférieur au prix de revient. Le dumping est interdit par l'OMC (Organisation mondiale du commerce), car il est considéré comme une concurrence déloyale.

Si le concurrent veut bénéficier des avantages de la CEDEAO, il doit fournir le certificat d'origine qui prouve que le produit est fabriqué dans la CEDEAO et son pays le Nigéria doit ouvrir son marché à notre ciment et à tous les ciments des quinze pays de la communauté. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

C'est ainsi que les autorités douanières togolaises ont dû refuser il y a quelques semaines l'entrée des produits en question au Togo car il manquait le fameux certificat d'origine. Finalement un certificat d'origine a été apparemment fourni mais son authenticité reste à prouver. En tout cas le marché nigérian reste toujours fermé au ciment extérieur pendant que notre concurrent nigérian bénéficie du SLE au Togo. Ceci n'est pas admissible !

En effet, " Selon l'article 3 du traité révisé de la CEDEAO, l'un des principaux objectifs de la CEDEAO est de promouvoir l'intégration économique de la région en créant un marché commun, entre autres. L'instrument créé à cet effet est le Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLE). Le SLE est un outil qui vise à la mise en place effective de la zone de libre-échange. Le mécanisme du SLE assure la libre circulation des marchandises sans le paiement des droits de douanes et des taxes d'effet équivalent à l'importation dans l'espace CEDEAO. De plus, il permet la mise en place de mesures pour réduire les nombreuses formalités administratives aux frontières.

Le SLE a été mis en place en 1979 et ne couvrirait à l'époque que les produits agricoles et les objets de l'artisanat

faits à la main. Puis, en 1990, il a été élargi aux produits industriels. Cette expansion a nécessité la formulation des règles relatives à la définition de la notion de "produits originaires" de la CEDEAO. Les "Règles d'Origine" ont été donc énoncées. Un produit industriel qui est conforme à ces Règles d'Origine peut bénéficier du SLE "

CIMTOGO a déjà signalé ces faits aux autorités compétentes togolaises. L'industrie du ciment togolais doit dans ce cas bénéficier des mêmes exonérations que ce concurrent pour que la concurrence soit loyale.

CIMTOGO n'a pas peur de la concurrence. Il y a déjà deux concurrents présents sur le marché et la concurrence engendre l'excellence. Encore faudrait-il que cette concurrence soit loyale et saine.

**Que disent les autorités en charge du commerce dans notre pays pour éviter de couler des entreprises qui sont installés ici au Togo et employant une main d'œuvre togolaise ?**

CIMTOGO a introduit des requêtes au Ministère du commerce dans ce sens mais sans résultat probant jusqu'à présent. Les experts de la CEDEAO que nous avons contactés sont unanimes sur le fait que les règles communautaires sont bafouées dans ce cas d'espèce et nous recommandent de faire intervenir le ministère du Commerce togolais pour faire appliquer la réciprocité.

Nous osons croire que le Togo va continuer à protéger ses industries (n'oublions pas que l'Etat togolais est actionnaire dans CIMTOGO) et surtout les centaines d'emplois actuellement créés et en cours de création notamment avec notre future cimenterie de Kara et la nouvelle carrière de calcaire dans le DANKPEN.

**Qu'est-ce qui a motivé votre groupe à se lancer dans la construction d'une cimenterie à AWANDJELO dans la région de la KARA ?**

Cette cimenterie va permettre de mieux alimenter le marché intérieur. Elle aura une capacité de plus de 200 000 tonnes de ciment par an. CIMTOGO se rapproche ainsi de plus en plus de ses clients avec des délais d'approvisionnement compressés. En outre

**Bonjour Monsieur Jean ADOLEHOUME. Comment se porte votre société CIMTOGO après l'irruption sur le marché togolais des produits DANGOTE ?**

Comme nous avons coutume de le dire " CIMTOGO était là avant ses concurrents et CIMTOGO sera là après ses concurrents ". Le Ciment TORO reste le leader.

**Les produits de CIMTOGO sont-ils conformes aux normes de qualité exigés sur le plan mondial ?**

Affirmatif ! Le ciment de CIMTOGO respecte les normes internationales puisque les standards utilisés sont les standards européens que ce soit en matière de qualité technique ou de respect des normes environnementales, ce qui n'est pas forcément le cas des produits de ses concurrents. CIMTOGO, entreprise togolaise citoyenne fait partie du groupe allemand HEIDELBERGCEMENT qui est le N° 2 mondial en matière de production de ciment, N°1 en matière d'agréats et N°3 en matière de béton prêt à l'emploi.

N'oublions pas qu'au Togo c'est ce ciment Toro de CIMTOGO qui a servi à construire les plus grands édifices comme l'Hôtel du 2 février actuel Radisson, l'aéroport de Lomé, les différentes routes et édifices publics, le port autonome....

En outre dans la sous-région ouest africaine c'est ce même ciment de CIMTOGO qui a été utilisé en grande majorité pour construire les villes comme Ouagadougou au Burkina Faso, Bamako au Mali, Niamey au Niger...

C'est la preuve formelle que

le ciment de grande qualité qui est le ciment Toro de CIMTOGO fait l'unanimité partout où il est utilisé. Et puis CIMTOGO est présente depuis presque 50 ans au Togo.

D'ailleurs CIMTOGO est la seule cimenterie du Togo possédant deux certificats en matière de qualité :

- ISO 14001/2004,
- British standard OHSAS 18001/2007.

Ces deux normes sont des références internationales dans les domaines de l'environnement, la santé et la sécurité au travail.

**Peut-on dire que les produits DANGOTE sont de moindre qualité comparés au ciment togolais raison pour laquelle ils sont moins chers ?**

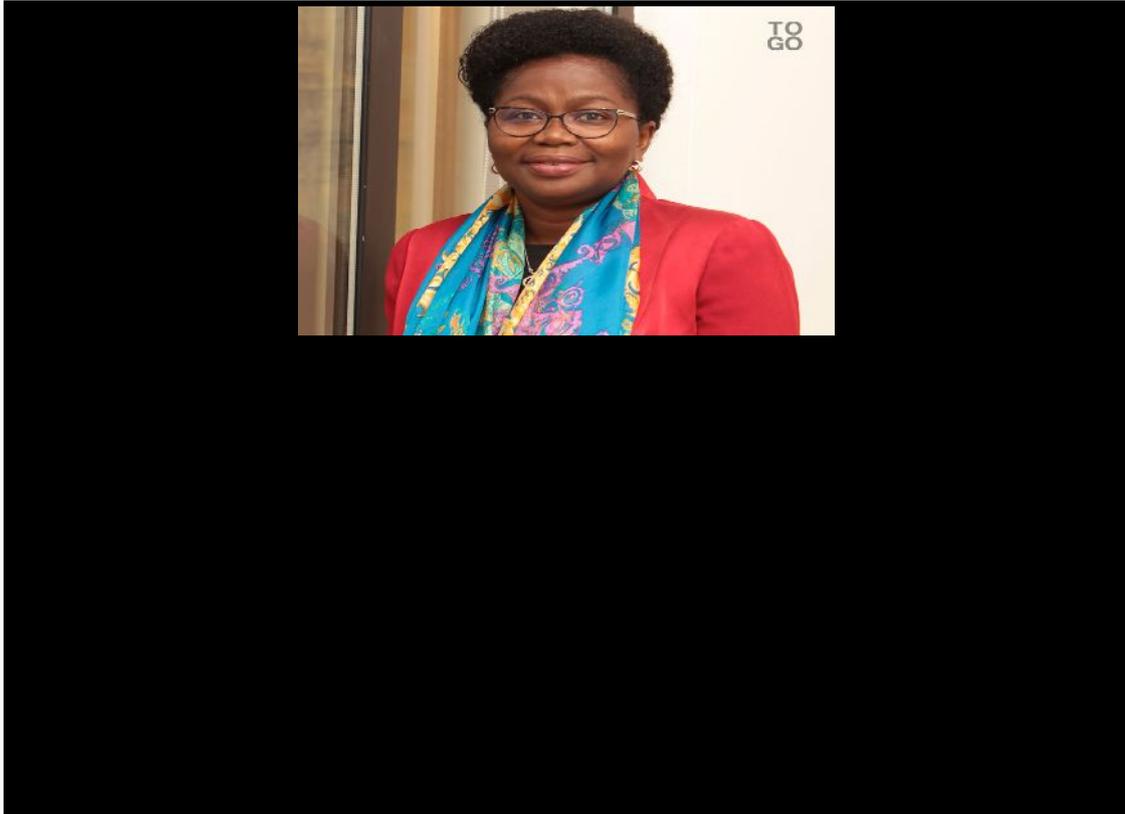
Le produit dont vous parlez est-il vraiment moins cher pour le consommateur final? Avez-vous des reçus d'achat le prouvant ?

C'est surtout les intermédiaires qui tirent leur épingle du jeu. Il ne faut pas duper le client final.

La principale question est de savoir pourquoi ce concurrent nigérian exporte du ciment vers le Togo alors que l'importation du ciment est interdite vers le Nigéria ceci malgré le fait qu'on soit tous membres de la CEDEAO.

En outre ce concurrent jouit d'exonération de taxes dans son pays et n'a créé aucun emploi au Togo, contrairement à CIMTOGO qui en a créé des centaines voire des milliers si on considère toutes les entreprises du groupe HEIDELBERGCEMENT au Togo (SCANTOGO Mines, GRANUTOGO, CIMTOGO Lomé et en

# Ministère du développement à la base : Des programmes des jeunes : Une riposte à la pauvreté au Togo



**M. Jean ADOLEHOUME, Directeur Administratif et des Ressources Humaines à CIMTOGO:**

**“La principale question est de savoir pourquoi ce concurrent nigérian exporte du ciment vers le Togo alors que l’importation du ciment est interdite vers le Nigéria ceci malgré le fait qu’on soit tous membres de la CEDEAO.”**

**Suite de la page 5**  
une centaine d’emplois directs sera disponible et avec les différents prestataires plusieurs centaines de futurs emplois induits. Il ne faut pas oublier que chaque employé de CIMTOGO entretiendra en moyenne une dizaine de personne dans sa famille.

La capacité de production de CIMTOGO sera ainsi portée à plus d’un million de tonnes par an.

**Qu’est-ce que cela va apporter au consommateur togolais ?**

Le ciment Toro qui porte l’empreinte de la qualité sera plus disponible et accessible à nos compatriotes des régions au Nord du Togo.

**L’importation de ciments du groupe DANGOTE au Togo ne peut-elle pas s’expliquer par les récurrentes pénuries de ciment que le Togo connaît de façon périodique ?**

Non. Ce serait une raison fallacieuse. En effet le marché global togolais du ciment fait ressortir un besoin d’environ 1.250.000 tonnes par an.

Les trois cimentiers du Togo ont une capacité de production de près de 2 millions de tonnes par an auxquelles vont s’ajouter à partir du 1er trimestre 2017 les 250 000 tonnes annuelles de CIMTOGO Kara. Le marché togolais du ciment est bien couvert déjà.

La pénurie, (qui n’est heureusement pas récurrente) de l’année dernière, à laquelle vous faite allusion est due à une conjonction de facteurs:

- Il y avait eu une panne de broyeur chez un de nos concurrents locaux,

- Cette période était chargée en finition de grands travaux qui sont très demandeurs de ciment spécial,

- Ce fut le moment de réception des intrants agricoles au port à destination de l’hinterland et de la récolte du coton dans l’hinterland.

CIMTOGO n’ayant pas de transporteurs maison, elle fait appel à des prestataires qui compte tenu du taux de gain assuré par le transport des intrants à l’aller et le chargement de coton pour le retour contrairement au ciment qui est à sens unique ont ainsi momentanément délaissé le

transport de ciment.

Pendant ce temps la production de CIMTOGO et de l’un des deux concurrents locaux était assurées. D’ailleurs des actions concrètes médiatisées ont été menées par CIMTOGO pour enrayer ce phénomène temporaire notamment par la réquisition de dizaines de camions d’un prestataire pour desservir toute l’étendue du territoire togolais. .

**Le reproche qu’on fait le plus souvent aux cimenteries du Togo c’est d’exporter la majorité de la production nationale. Est-ce une accusation fondée ?**

Ce reproche n’est pas du tout fondé. L’arrêté ministériel

du 09 juillet 2008 autorise par exemple CIMTOGO à exporter 50 % de sa production. CIMTOGO n’exporte même pas à ce niveau. Par exemple en 2014, elle n’a exporté que 28% de sa production et en 2015 un peu moins de 30%.

Le marché intérieur est privilégié car l’exportation n’est pas toujours rentable. Avec l’ouverture l’année dernière de CIMBURKINA, une cimenterie du groupe HEIDELBERGCEMENT au Burkina, le taux d’exportation est encore en baisse.

Alors ceux qui veulent justifier l’injustifiable importation déloyale du ciment au Togo doivent trouver d’autres raisons.

**Source : Afreepress**

une mission d’évaluation pour faire l’état des lieux des vingt projets soutenus en 2012 et identifier leurs besoins prioritaires. Ceci afin d’assurer la viabilité des activités économiques de ces jeunes.

Rappelons que le FAIEJ est un dispositif d’appui technique et financier du gouvernement togolais, qui vise l’insertion socioprofessionnelle des jeunes à travers la promotion de l’entrepreneuriat. Il prend en compte plusieurs programmes.

**Le Volontariat national au Togo : 6000 volontaires mobilisés en 5 ans**

L’Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) mise en place conformément à la loi N° 2024-11, modifiant la loi 2011-001 du 17 février 2011 portant institution et réglementation du volontariat au Togo pour promouvoir l’engagement volontaire des jeunes dans des actions de développement sur toute l’étendue du territoire national, a fait des exploits.

En cinq ans d’existence, l’ANVT a mobilisé plus de 6000 volontaires majoritairement diplômés dans les secteurs de la santé, de l’agriculture et du développement local et social, qui sont déployés dans des centaines de structures d’accueil, sur toute l’étendue du territoire national. L’ANVT a été créée pour permettre aux jeunes de disposer d’un cadre pour participer aux solutions de développement et se faire une première expérience professionnelle. Ces jeunes en quête de leur première expérience professionnelle sont placés dans différentes structures d’accueil, notamment les organisations de la société civile, l’administration publique, les collectivités locales.

Conformément à la loi N°2011-001 du 17 février 2011 portant institution et réglementation du volontariat National au Togo, le renouvellement du contrat du volontaire ne peut excéder les cinq années. " Le contrat de volontariat est conclu pour une durée maximale d’un an renouvelable. Les contrats de volontariat pour un volontaire donné, ne peuvent excéder tout renouvellement compris cinq ans", précise l’article 28. Cependant certains volontaires ont du mal avec cette loi.

Selon une source de la direction générale, il est prévu durant les prochaines années une mobilisation et un déploiement d’un minimum de 2000 volontaires par an.

**Pierre A.**

Sommet de l'UA sur la Sécurité maritime à Lomé :

De la nécessité de mobiliser tous les acteurs pour le succès de la rencontre

Dans moins de six semaines, le Togo va abriter un grand rendez-vous. Il s'agit de la Session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union Africaine sur la Sécurité maritime et le développement en Afrique. Cette rencontre aux dimensions continentales, devra accoucher d'une charte importante sur l'économie bleue. A quelques semaines de ces grandes assises, les préparatifs, à différents niveaux de responsabilités, vont bon train. Retour sur les tractations en cours...

**Piraterie maritime  
Traffics armes & drogue  
Terrorisme  
Pêche illégale  
Migration  
Economie bleue**

**15.10.2016**  
sometdelome.org

**SOMMET DE L'UNION AFRICAINE**

la piraterie maritime, au trafic d'armes et de drogue, au terrorisme, à la pêche illégale, à la migration et à l'économie bleue.

L'enjeu étant de taille, les plus hautes autorités ont, il y a longtemps décidé de prendre le taureau par les cornes en organisant ce rendez vous de la manière la plus inclusive possible. Ainsi, la mobilisation de l'ensemble des acteurs est souhaitée pour le succès de ce rendez vous de Lomé.

**Au plus haut sommet de l'Etat**

L'on multiplie des rencontres pour s'assurer que tous les acteurs sont au même niveau d'information.

D'ailleurs récemment encore, le Chef de l'Etat avait rencontré au Palais de la Présidence tous les acteurs regroupés au sein du Haut Conseil pour la Mer (HCM). Cette rencontre annuelle, la troisième du genre, avait permis de faire l'état des lieux des préparatifs de ce rendez-vous de Lomé

et de prendre connaissance du rapport annuel des activités de l'organisme national chargé de l'Action en Mer (ONAEM).

Des communications toutes aussi riches les unes que les autres, ont permis aux différents acteurs de prendre connaissance de l'état des lieux non seulement de l'organisation matérielle, mais aussi d'appréhender les actions concrètes déjà entreprises par le Togo pour impulser la nouvelle dynamique et apporter les dernières touches avant la tenue de ce grand rendez vous.

Au cours de cette rencontre du HCM, le chef du gouvernement, Sélom Komi Klassou, a témoigné sa reconnaissance au Président Faure Gnassingbé pour sa vision, celle de faire du secteur maritime un levier du développement économique. Il a relevé les avancées enregistrées par le Togo quant à l'arsenal juridique et l'élaboration des outils de planification des activités du secteur maritime, avant

de présenter le développement des nouvelles infrastructures portuaires, les avantages sécuritaires et les évolutions dans les statistiques liées à la fréquentation, à la manutention et au transit des navires commerciaux...

De son côté, le Préfet maritime, le capitaine de vaisseau Adzoh, a relevé que le Togo, qui en 2011 n'enregistrait qu'entre 100 et 500 navires, a accueilli dans ses eaux, de janvier à juillet 2015, 2.423 navires. Sur la même période en 2016, l'on a enregistré 2.307 navires. Ces résultats sont d'autant plus "encourageants", surtout qu'aucun acte de piraterie maritime n'a été enregistré dans les eaux togolaises depuis juillet 2013 alors que de tels actes continuent de se commettre dans le Golfe de Guinée, a expliqué le capitaine de vaisseau Adzoh.

Sur un tout autre plan, dans le souci d'impliquer tous les acteurs, les médias se sont également mêlés à la danse en lançant déjà en août dernier le réseau des Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime (JASéMa). Ce réseau panafricain a pour objectif d'accompagner les autorités dans la sensibilisation des populations sur ce danger réel qui cause des entorses au développement économique de notre continent.

La semaine dernière encore, des émissaires du gouvernement étaient dans plusieurs localités du pays pour sensibiliser les populations sur les enjeux de ce sommet de Lomé. Ils ont échangé avec leurs compatriotes sur les défis à relever, notamment le succès de ce sommet, qui passe par l'implication de tous, ceci à quelque niveau que ce soit.

Au cours de cette tournée, les émissaires du gouvernement ont expliqué, la place que les transporteurs et commerçants, par exemple, occupent dans l'organisation et la réussite de cette rencontre internationale. D'où la nécessité de recueillir la contribution de tous.

La mise en œuvre des projets approuvés en 2015 à la réunion du Haut Conseil pour la Mer, devrait engendrer un impact significatif sur la vie des populations et par ricochet, contribuer à la sécurité et à la sûreté maritime.

Au plan sécurité, des patrouilles des forces de l'ordre, notamment dans les centres névralgiques du pays, permettent de mettre en condition les populations avant d'accueillir les 3.000 personnes attendues à Lomé dans le cadre de ce Sommet extraordinaire de l'UA. De même, 66 hôtels ont été retenus et un personnel recruté.

En somme, l'engagement des gouvernements n'est plus à démontrer. Les conclusions de ce rendez-vous de Lomé permettront assurément d'épurer nos côtes, nos mers et océans des trafics de tout genre, et d'y implanter une paix durable avec la création d'emplois qui vont préserver l'environnement marin. Mais pour que ce sommet soit un succès, la mobilisation et l'implication de tous les acteurs s'avère indispensable."

En accueillant cette Conférence de grande portée pour l'Afrique, le Togo tient à confirmer son intérêt et son engagement pour la cause de notre continent dont le présent et le futur lui tiennent tant à cœur", a confié le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

JPB

403 élèves d'âge compris entre 15 et 28 ans outillés dans plusieurs métiers

Le centre aéré de vacances 2016, une composante du programme "vacances utiles et citoyennes", a pris fin le 06 septembre à la maison des jeunes d'Amadahomé à Lomé par une cérémonie présidée par la ministre chargée de la jeunesse, Victoire Tomégah-Dogbé. Au cours de cette cérémonie, les jeunes ont démontré leur talent à travers des spectacles de danses, de chants, de poésie et de chorégraphie.



Pendant deux (2) semaines, à raison d'une demi-journée chaque jour, 403 élèves d'âge compris entre 15 et 28 ans et d'un niveau scolaire minimum de 5ème, ont eu l'opportunité d'apprendre deux (2) métiers au choix entre la décoration de chaussures, la préparation de savon liquide, la fabrication de perles, la sérigraphie et l'art culinaire. Les œuvres issues de cet apprentissage ont été exposées. Plusieurs communications sur le civisme, la citoyenneté, la

santé sexuelle et le VIH/Sida étaient au programme de ce centre aéré, une initiative qui vise à permettre aux jeunes vacanciers d'avoir des moments d'apprentissage, de partage, de solidarité, de brassage et de promotion des valeurs citoyennes.

"Les jeunes togolais sont pétris de talents et il revient à nous gouvernement et partenaires de nous mettre ensemble pour promouvoir ces talents togolais", a indiqué la ministre du Développement à la

base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

La ministre a promis qu'à partir de l'année prochaine, les centres aérés seront multipliés à travers le pays et seront permanents.

Les vacances utiles et citoyennes ont pour but de promouvoir la culture de l'excellence et favoriser l'intégration sociale et l'éducation à la citoyenneté des jeunes togolais.

Carole AGHEY



# Aperçu général sur les performances de l'Office Togolais des Recettes

L'Office Togolais des Recettes, né de la volonté du Gouvernement de maximiser et de sécuriser la collecte des recettes publiques, est opérationnel depuis janvier 2014. L'OTR a depuis lors engagé des réformes dans le souci d'offrir des services de qualité aux contribuables, d'une part, et de lutter efficacement contre la fraude et la corruption, d'autre part.

Plus de deux ans et demi d'activités après, le bilan est plus que satisfaisant et l'OTR dans sa politique de transparence se doit de partager les informations avec le public comme il le fait périodiquement avec la presse, principal partenaire pour sa communication.

## Les performances de l'Office Togolais des Recettes toujours au-delà des objectifs assignés

L'Office Togolais des Recettes, depuis son opérationnalisation en 2014, a toujours dépassé les objectifs budgétaires qui lui sont assignés par le Gouvernement. En effet, par rapport aux objectifs de 2014 et 2015, il a enregistré respectivement des taux de réalisation de 110% et 107% malgré les défis et contraintes liés à la mise en route des réformes.

## Les recouvrements de l'OTR en constante augmentation d'année en année

Les recettes collectées par l'OTR sont en perpétuel accroissement avec un rythme relativement constant. Entre 2013 et 2015, les recettes fiscales ont connu une hausse de 27,9%. Si le taux d'accroissement des recettes entre 2013 et 2014 a été de 13,5%, la hausse enregistrée entre 2014 et

2015 est de 12,7%

En se référant aux recettes collectées au cours des premiers semestres, on note une hausse de 32,5% sur la période 2013-2016.

En effet, après un faible accroissement entre 2013 et 2014, les recouvrements de recettes budgétaires aux premiers semestres ont connu des accroissements très significatifs en 2015 et en 2016, soit respectivement 12,4% et 17,2%.

## Les recettes liquides de plus en plus importantes

Les recettes budgétaires liquides sont en nette évolution entre 2013 et 2015. Sous le vocable de recettes liquides, il faut entendre la part des recettes recouvrées qui sont susceptibles d'être utilisées effectivement pour faire face aux dépenses de l'Etat. En d'autres termes, c'est la différence entre les recettes brutes recouvrées et les recettes non liquides.

Sont considérées comme recettes non liquides, l'ensemble des recettes qui échappent aux caisses de l'Etat suite aux avantages fiscaux accordés par l'Etat à certains contribuables sous forme d'exonérations, de chèques trésor (dépenses fiscales) auxquels s'ajoutent les prélèvements opérés sur les recettes fiscales pour subventionner les produits pétroliers (Soutien à la politique pétrolière- SPP-). Entre 2013 et 2015, les recettes budgétaires liquides ont connu un taux d'accroissement substantiel de 44,1%. On note une hausse des dites recettes de 26,6% entre 2013 et 2014.

La tendance haussière des recettes liquides se confirme au cours des premiers semestres.

De 2013 à 2016, les recettes budgétaires liquides recouvrées au cours des premiers semestres dégagent un taux d'accroissement de 51,2%

A l'analyse de l'environnement des activités de l'OTR, l'on se rend à l'évidence que ces performances ont été possibles grâce :

- à la rigueur dans le processus de collecte des recettes ;
- aux différentes réformes visant à rendre des services de qualité aux contribuables ;
- aux mesures prises pour sécuriser la collecte des recettes à travers notamment la collecte des recettes par les banques ;
- le renforcement du contrôle fiscal et de l'analyse des risques ;
- à la lutte engagée contre la fraude et la corruption ;
- à la communication et à la sensibilisation des contribuables ;
- la collaboration des contribuables et des partenaires.

L'OTR saisit le créneau que lui offrent ses partenaires de la presse, pour rendre hommage au Chef de l'Etat et à son Gouvernement pour l'appui constant dont il bénéficie dans la réalisation de sa mission.

L'Office salue le sérieux et la collaboration des contribuables qui ont accepté prendre le train de la transparence et invite les autres à leur emboîter le pas.

Enfin, l'Office demeure reconnaissant à tout le public togolais qui, sans cesse, contribue à lutter contre la corruption en appelant le n° vert 8280.

L'Office Togolais des Recettes



## AVIS DE DECÈS

Son Excellence Mr KLASSOU Sélim, Premier Ministre, son épouse et leurs enfants.  
 Togbé Ahuawoto Savado Zankli LAWSON VIII, Chef traditionnel de la ville d'Aného (Préfecture des Lacs).  
 Togbui Oajima KALIPE IV, Chef du Canton de Vogan (Préfecture de Vo).  
 La Collectivité FOLI-SOSRO d'Adokpémé (Aného).  
 La famille EKUE-KUKPIN d'Agbodji (Aného).  
 La famille AMEGANVI d'Agbodji.  
 La famille AFFELY en République de Côte d'Ivoire (RCI).  
 La famille TOLLA (RCI).  
 La famille OKA (RCI).  
 La famille HOUPHOUËT (RCI).  
 La famille AGBOH AHOUELETE de Lomé et de Vogan.  
 Son Excellence Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH, Archevêque Métropolitain de Lomé.  
 Son Excellence Mgr Benoît ALOWONOU, Evêque du Diocèse de Kpalimé.  
 Révérend Père HODJI Luc, Curé de la Paroisse Sainte Croix de Sangwéra, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants.  
 Révérend Père AZIABU Johannes, Curé de la Paroisse Sainte Marie Reine du Monde de Bè et ses Vicaires.  
 Noble Ordre des Chevaliers et Dames Auxiliaires de Saint Jean International.  
 Les familles parentes, alliées et amies

Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :

**Noble Dame AMEGANVI-KANGNI Adakou Lucie, épouse AGBOH AHOUELETE**

Agent technique de Santé à la retraite  
 Pieusement endormie dans le Seigneur le 07 août 2016 à Lomé dans sa 75<sup>e</sup> année.

### Judi 08 septembre 2016

18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte, sis à Bè Pa de Souza, 4, rue Gaïtou à Lomé.

### Vendredi 09 septembre 2016

08h00 : Levée du corps  
 09h00 : Messe d'enterrement à la Paroisse Sainte Marie-Reine du Monde de Bè, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota.  
 Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire.

### Dimanche 11 septembre 2016

10h00 : Messe d'actions de grâce en la même église.  
 Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

### Maison mortuaire :

Domicile de la défunte, maison AGBOH sise à Bè Pa de Souza, 4, rue Gaïtou, 4<sup>e</sup> rue après le Collège Polytechnique Bruce (TADJIN).